

REÇUE LE:

LIGNE N°

DOSSIER N°



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Inscription aux Transports Scolaires

Engagement de septembre 2021 à juin 2022

Pour bénéficier du tarif préférentiel, il est impératif d'envoyer ce dossier complet au plus tard le 19 juillet 2021 à l'adresse de la Région

ÉLÈVE

Nom

Prénom

Date de naissance

Sexe M F

● ENFANT PLACÉ AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (SI CONCERNÉ)

Nom du responsable

Adresse

Code postal

Commune

IDENTITÉ REPRÉSENTANT LEGAL

 Père Mère Tuteur

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Commune

Date de naissance

Portable

Tél domicile

Mail @

SCOLARITÉ 2021-2022 *Un certificat de scolarité pourra vous être demandé en cours d'année.*

Nom de l'établissement

Commune

Classe ULIS SEGPARégime Demi-pensionnaire ou externe Interne (2 trajets / semaine : lundi/vendredi) Interne (4 trajets / semaine : lundi/mardi/jeudi/vendredi)

Option scolaire particulière* s'il y a lieu (musique, sport, ...)

*Joindre justificatif pour dérogation, sinon tarif hors secteur

TRANSPORT *Vous pouvez vérifier votre ligne via l'adresse : https://transportscolaire.puydedome.auvergnerhonealpes.fr/craura_63/horaires/*

Ligne concernée (si connue) : N° :

Commune de montée les matins Point de montée

Commune de descente ou établissement scolaire Point de montée

Si correspondance (hors garde alternée) :

 SNCF *Pour l'utilisation SNCF un autre formulaire d'inscription doit être rempli (à retirer en gare SNCF).* autre ligne (si connue)

Commune de montée les matins Point de montée

Commune de descente ou établissement scolaire Point de montée

Option scolaire particulière* s'il y a lieu (musique, sport, ...)

*Joindre justificatif pour dérogation, sinon tarif hors secteur

● RÉSIDENCE ALTERNÉE (UNIQUEMENT SI CONCERNÉ)

 Garde alternée (pour les parents divorcés ou séparés)

L'enfant utilise-t-il une autre ligne de transport scolaire depuis le domicile de l'autre parent ?

 NON (dans ce cas la facture est adressée au représentant légal figurant sur cette fiche d'inscription en fonction de son QF) OUI (une deuxième fiche d'inscription est nécessaire pour l'autre parent)**si oui, qui recevra la facture ?** Mère Père

TOUTES LES INFORMATIONS DU FORMULAIRE SONT OBLIGATOIRES POUR VALIDER VOTRE DOSSIER
DATE LIMITE DE RETOUR : 19 JUILLET 2021 (la carte d'abonnement vous sera envoyée à compter de mi-août 2021)

SIGNATURE OBLIGATOIRE AU VERSO
A RETOURNER S.V.P.



Vu les délibérations du Conseil départemental du Puy-de-Dôme N° 0.49 du 21 avril 2015, N° 3.27 du 18 février 2020,

Tarification solidaire:

Les tarifs du transport scolaire dépendent des revenus du foyer. **Un formulaire «Tarification solidaire» doit être retourné**, en plus de cette fiche d'inscription, pour que le Département puisse calculer le quotient familial départemental qui sera appliqué aux enfants d'une même famille. Sans ce formulaire le tarif maximal correspondant à la tranche T8 sera appliqué.



TARIFS VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR TOUTE INSCRIPTION RÉALISÉE AU PLUS TARD LE 19 JUILLET 2021

Vu le Règlement de l'Antenne régionale des transports du Puy-de-Dôme,

Vu la délibération du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes N° CP-2021-03 / 17-120-5250 du 26 mars 2021,

Scolaires demi-pensionnaires et externes :

Tarifs subventionnés secteur :

- École primaire : celle de la commune ou à défaut d'école celle dans laquelle les élèves de la commune sont scolarisés.
- Collège : celui correspondant au collège de secteur.
- Lycées : ceux desservis par un transport scolaire.

	T1 QF 0 à 300	T2 QF 301 à 550	T3 QF 551 à 800	T4 QF 801 à 900	T5 QF 901 à 1000	T6 QF 1001 à 1250	T7 QF 1251 à 1700	T8 QF > à 1700
TARIF PRÉFÉRENTIEL AU PLUS TARD LE 19 JUILLET	105 €/an	126 €/an	136 €/an	152 €/an	163 €/an	191 €/an	213 €/an	234 €/an
TARIF	135 €/an	156 €/an	166 €/an	182 €/an	193 €/an	221 €/an	243 €/an	264 €/an

Autres cas : tarifs subventionnés établissement hors secteur :

	T1 QF 0 à 300	T2 QF 301 à 550	T3 QF 551 à 800	T4 QF 801 à 900	T5 QF 901 à 1000	T6 QF 1001 à 1250	T7 QF 1251 à 1700	T8 QF > à 1700
TARIF PRÉFÉRENTIEL AU PLUS TARD LE 19 JUILLET	237 €/an	289 €/an	310 €/an	343 €/an	355 €/an	430 €/an	482 €/an	503 €/an
TARIF	267 €/an	319 €/an	340 €/an	373 €/an	385 €/an	460 €/an	512 €/an	533 €/an

La tarification solidaire ne s'applique pas :

Scolaires internes	TARIF PRÉFÉRENTIEL AU PLUS TARD LE 19 JUILLET	TARIF
Élève interne (2 trajets /semaine)	30,50 €/an	60,50 €/an
Élève interne (4 trajets /semaine)	61 €/an	91 €/an

Étudiants

	TARIF PRÉFÉRENTIEL AU PLUS TARD LE 19 JUILLET	TARIF
Étudiant, élève post bac demi-pensionnaire	282,10 €/an	312,10 €/an
Étudiant interne (2 trajets /semaine)	61 €/an	91 €/an
Étudiant interne (4 trajets /semaine)	122 €/an	152 €/an

OU RENOYER LE FORMULAIRE ?

Antenne régionale des transports du Puy-de-Dôme
59, boulevard Léon-Jouhaux - CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

Dater et signer :

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus. J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur sur le site www.auvergnerhonealpes.fr et du «Guide pratique» ci-joint et je les accepte. J'ai bien noté que l'abonnement aux transports scolaires est un abonnement annuel forfaitaire. Je m'engage à régler la participation familiale pour la totalité de l'année scolaire à la réception de la facture. Pour les parents en garde alternée, la facturation sera adressée à un seul parent.

Les informations personnelles fournies au dossier font l'objet de traitements informatiques permettant l'impression du titre de transport scolaire, de communiquer les alertes en cas de modification ou d'interruption du service de transport, les études statistiques, toute information relative à la facturation et l'envoi automatique du dossier de réinscription pour l'année suivante et ayant reçu l'avis favorable de la CNIL. Elles seront traitées par le service des transports du Conseil régional chargé d'instruire le dossier et pourront être communiquées au transporteur ou aux établissements scolaires concernés par cette gestion et aux collectivités pour la mise en place du transport. Si votre dossier est incomplet, il ne sera pas validé. Un courrier (ou courriel) vous sera adressé pour réclamer les pièces manquantes avec renvoi s'il y a lieu de l'intégralité du dossier déposé. Elles seront conservées en archive sur une durée supplémentaire de 3 ans, avant destruction.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous avez un droit d'accès à vos données personnelles ou à celles de l'enfant en tant que représentant légal, de modification, de suppression et d'opposition au traitement de vos données.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter la page RGPD disponible sur site d'inscription aux transports scolaires de la Région Auvergne Rhône-Alpes : <https://www.auvergnerhonealpes.fr>. Contacter : l'Antenne Régionale des transports du Puy-De-Dôme – transports63@auvergnerhonealpes.fr, ou la Direction des affaires juridiques à l'attention du délégué de la protection des données (DPO) 1 esplanade François MITTERRAND - CS20033 - 69269 Lyon Cedex 2, par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

Vous pouvez également vous adresser à la Commission nationale de l'Informatique et des libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Tél : 01 53 73 22 22.

À

Signature obligatoire du représentant légal ou de l'élève majeur

le